

SENIORS / VETERANS MESSIEURS et DAMES

Documents de référence : Règlements fédéraux administratifs et sportifs en vigueur.

Cette compétition déterminera les titres départementaux individuels et doubles pour les Seniors Messieurs et Seniors Dames.

Participation financière : **le montant de l'inscription est fixé par l'A.G. du CDAM de la saison précédente.**

REGLEMENT DES FINALES

FORMULE DE LA COMPETITION :

Tableaux de simple :

Poule de 3 pour tous les joueurs (ses) avec 2 ou 3 sorties de poule puis tableau à élimination directe sans match de classement. (Au cas où le nombre de joueur dépasserait 48 joueurs, il n'y aurait qu'un seul sortant par poule.)

Les joueurs (ses) sont placés suivants leurs points classements de la deuxième phase, au 1^{er} janvier.

Tableaux de double :

Tableau à élimination directe avec placement suivant l'addition des points classements.

LES TABLEAUX :

Tableaux Messieurs

- **T4** Tableau 4^{ème} Série, classement 5 à 8
- **T3** Tableau 3^{ème} Série, classement 5 à 11
- **TTS** Tableau toutes séries

Les tableaux sont réservés aux joueurs des catégories seniors et vétérans.

Toutefois les joueurs juniors de plus de 1900 points sont admis dans le tableau Toutes Séries (qui détermine le titre de champion départemental)

Tableaux Dames:

- **TSD** Tableau toutes séries dame (qui détermine le Titre de Championne Départementale)
Peuvent participer à ce tableau les juniors filles et les seniors et vétérans Dames

Tableaux de doubles :

- **TSM** Toutes Séries Messieurs
- **TSD** Toutes Séries Dames
- **TSM3&4** 3èmes & 4èmes séries Messieurs

Un tableau de double n'est organisé que si au moins 4 paires sont inscrites

Un joueur peut s'inscrire à 1 tableau simple + 1 tableau double

Une joueuse peut s'inscrire au tableau simple et au tableau double

Seuls peuvent participer aux tableaux de double les joueurs et joueuses inscrits dans un tableau de simple.

Une remise des récompenses aura lieu à l'issue de cette compétition (*vers 18h*).

INSCRIPTIONS :

Pour tous les tableaux de simple et de double, l'inscription est obligatoire sur le site du comité départemental : www.cdamtt.com

Les balles ne sont pas fournies par l'organisation.

Le Juge-Arbitre se réserve le droit, le jour de la compétition, d'en modifier la formule selon le nombre d'inscrits et ce afin que la compétition puisse se terminer à des heures acceptables.

En cas d'absence ou de retard, prévenir le responsable au **06.21.14.89.22** ou par mail à : niitaionnik@gmail.com

